

CATALOGAGE : définition, schéma et outils

Un SIGB = système intégré de gestion de bibliothèque

C'est un **logiciel** conçu pour la gestion des bibliothèques. Il permet d'intégrer les documents de la bibliothèque dans la base bibliographique par le catalogage ou récupération de notices. Il permet également :

- la gestion des emprunts
- la gestion des réservations
- la gestion des usagers
- la production de statistiques
- l'édition de bibliographies

Cataloguer c'est établir selon des normes la carte d'identité d'un document, quelque soit son support, dans une notice. L'ensemble des notices bibliographiques constitue le catalogue ou base de données.

Finalités :

Juger rapidement un document rien que par sa description : éditeur, collection, nb pages, ill..., en regardant la notice. Le bibliothécaire doit pouvoir traduire les infos succinctes de la notice pour conseiller l'utilisateur.

Rechercher un document à partir d'un élément connu : auteur, titre, sujet...

Connaître ce que possède la bibliothèque sur un sujet, dans un domaine ou d'un auteur

Proposer un catalogue c'est un service au lecteur. Un catalogue clair et bien constitué permet de rendre votre lecteur autonome dans sa démarche de recherche.